



Possibilité d'obtention
par la
VAE
AU CNAM

Devenez formateur expert

Certificat de compétence

Pour animer vos formations et développer les compétences de vos confrères

Cette formation permet aux formateurs cherchant à enrichir leur approche pédagogique d'acquérir des outils opérationnels et de nouvelles pratiques professionnelles.

Objectifs de la formation

- Identifier les différentes activités propres à la conduite d'une séquence pédagogique
- Construire, choisir et mettre en œuvre des démarches et techniques pédagogiques en lien avec des objectifs d'apprentissage
- Clarifier les paramètres logistiques, relationnels et pédagogiques intervenant dans la conduite d'une séquence pédagogique
- Identifier les problèmes potentiels et la manière d'y faire face
- Discerner les modalités d'organisation d'apprentissages, repérer leurs enjeux, leurs principes de fonctionnement, leurs évolutions dans les différents champs de pratique de la formation d'adulte et leurs effets potentiels sur l'apprentissage
- Enrichir les pratiques pédagogiques existantes par la création et l'usage d'approches et d'outils nouveaux à des fins de formation



Pour aller plus loin...

Les UE du certificat permettent également la validation :

- Master Analyse du travail du développement des compétences (M1)
- Titre RNCP II Responsable de projet de Formation

Possibilité de prise en charge par le FIF PL. Nous consulter pour un devis de financement de la formation



Conservatoire national des arts et métiers

Descriptif de la formation

Le certificat de compétence se compose de deux unités d'enseignement (UE) et d'une unité d'activité (UA)

FAD 106 6 ECTS	Animation, gestion et évaluation d'une séquence pédagogique 6 jours
FAD 113 8 ECTS	Pratiques pédagogiques et apprentissages 6 jours
UA 10 ECTS	Synthèse professionnelle Objectif: mettre en lien l'expérience professionnelle des participants avec les apprentissages des unités d'enseignement suivies. 5 jours

ECTS: système européen de transfert et d'accumulation de crédits

Des unités d'enseignement peuvent être validées, à la demande, par un dispositif à distance.

La formation repose sur une **pédagogie active** alternant connaissances théoriques, travaux en groupe et sous-groupe, échanges d'expérience et mises en situation.

Nos intervenants sont des universitaires spécialisés dans la formation des formateurs, ainsi que des experts professionnels reconnus.

Programme

- La préparation d'une séquence pédagogique
- La conduite d'une séquence pédagogique
- Les différentes démarches et méthodes pédagogiques en lien avec les stratégies d'apprentissage.
- Les différentes techniques pédagogiques et leur articulation au sein d'une démarche pédagogique.
- La mobilisation de l'expérience des apprenants
- Les leviers de l'apprentissage
- Les outils d'analyse d'une pratique pédagogique
- Les pratiques pédagogiques dans les dispositifs actuels

Tarif

3 990€ déjeuners inclus (contactez-nous pour connaître les prises en charge auxquelles vous avez droit)

cnam-entreprises.fr

Inscriptions

01 40 27 22 52

florence.michelland@lecnam.net

Renseignements

01 58 80 89 72

entreprises@cnam.fr

Dates de la formation

22 après-midi, 23, 24, 25 janvier

11, 12, 13, 14 mars

17, 18, 19 avril

3, 4, 5 juin

27 septembre 2019

101.5 heures de formation sur Paris



2018-2019

BULLETIN D'INSCRIPTION

Cnam Entreprises

le **cnam**
entreprises

Conservatoire national des arts et métiers
Cnam Entreprises
Case B2B02 - 292, rue Saint Martin- 75141 Paris Cedex 03

Merci de bien vouloir renseigner tous les champs et de nous faire parvenir une copie de votre pièce d'identité :

Code |_|_|_|_|_| Titre de la formation : Concepteur et animateur de séquences pédagogiques (Certificat de compétence)

Dates : Début : 22/01/2019 Fin : 27/09/2019

Mme |_| M. |_| Date et lieu de naissance : |_|_|_|_|_| à

Nom : Nom de jeune fille :

Prénom : N° élève (si déjà inscrit au Cnam) :

Situation au regard de l'emploi : Salarié Demandeur d'emploi Libéral

Adresse :

Code postal |_|_|_|_|_| Ville :

Tél. portable : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Email (obligatoire) :

Prix du stage : 3 990 €

Date, nom et signature

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

1. Inscription

Le bulletin d'inscription est complété et signé par le stagiaire.

La formation est payable à l'inscription. Les règlements se font par chèque libellé à l'ordre de Régie EPN et à retourner avec ce bulletin.

2. Modalités d'inscription

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée (à concurrence du nombre de places disponibles). Un accusé de réception est envoyé au stagiaire pour confirmer l'inscription.

Un engagement écrit est nécessaire : aucune inscription téléphonique, par fax, ou par mél ne peut être prise en considération.

Huit jours avant l'ouverture du stage, il est envoyé au stagiaire une convocation précisant les dates et lieux des cours. Une carte d'élève est remise au début du stage. Elle donne accès :

- aux bibliothèques (292, rue Saint-Martin - Paris IIIe et 41, rue Gay Lussac - Paris Ve)

- au Musée des arts et métiers (60, rue Réaumur - Paris IIIe)

Pour certains stages, pour des raisons pédagogiques, les repas sont pris en commun et offerts par le service de la formation continue au Cnam.

3. Annulation - absence

Toute annulation d'inscription n'est prise en compte que si elle parvient à Cnam Entreprises - Case courrier : B2B02 - 292, rue Saint Martin- 75141 Paris Cedex 03 par lettre recommandée, au plus tard huit jours avant la date d'ouverture de stage.

Dans cette hypothèse, toute facturation par le Cnam au cocontractant est exclue.

Passé ce délai, les sommes effectivement dépensées ou engagées seront facturées.

En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, les frais de formation demeurent exigibles.

Dans l'hypothèse où l'organisme de prise en charge (FIF PL) ayant accepté de prendre en charge la formation renoncerait en définitive à en acquitter tout ou partie, l'entreprise reste redevable des sommes dues au Cnam.

Le Cnam se réserve le droit d'annuler un stage si le minimum de participants requis pour la bonne réalisation du stage n'est pas atteint. Dans ce cas, l'entreprise et/ou le stagiaire sont informés par écrit et remboursés des éventuels règlements.